

Enseignement natation enfants

Pour les enfants nés avant le 1^{er} septembre 2017.
Sur présentation d'un justificatif le jour du test.

**Le créneau est attribué en fonction du niveau de l'enfant,
suite à un test d'évaluation.**

Inscrivez votre enfant pour le test qui aura lieu **le Mercredi 7 septembre 2022** en téléphonant au 05.63.61.37.16 du lundi 5 au mardi 6 septembre de 12h à 14h et de 16h à 20h (places limitées)

Suite au test, les maîtres-nageurs vous indiqueront le jour et l'heure de l'activité de votre enfant.

Les cours débiteront à partir du mercredi 14 septembre 2022.

Votre enfant a la possibilité de faire 2 séances d'essai jusqu'au 21 septembre 2022 (sur le créneau attribué).

Le dossier d'inscription : fiche renseignée, paiement (voir au dos) est à rendre à l'accueil du Centre aquatique au plus tard le mercredi 28 septembre 2022.

Au-delà de cette date si le dossier complet n'est pas enregistré, nous considérerons que vous ne validez pas l'inscription à l'activité.

FICHE D'INSCRIPTION ACTIVITES 2022/2023

ENSEIGNEMENT NATATION ENFANTS

(pour les enfants nés avant le 1er septembre 2017)

DATE DE NAISSANCE DE L'ENFANT //

NOM // PRENOM //

NOM PARENT // PRENOM PARENT //

ADRESSE //

CODE POSTAL // VILLE //

TELEPHONE // MAIL //

Créneau (déterminé par le Centre aquatique, après le test)

JOUR //

HEURE //

TARIFS

Normal : 178,80 € + 1 € d'achat de la carte.

Résident sur présentation d'un justificatif de domicile* : 143 € + 1 € d'achat de la carte.

Je paie comptant : espèces, chèque bancaire (non rempli), carte bancaire, chèques vacances.

Chaque séance dure 45 minutes et est encadrée par un maître-nageur sauveteur.

Les activités se déroulent du mercredi 14 septembre 2022 au mercredi 28 juin 2023, hors vacances scolaires (zone C), jours fériés, fermeture pour vidange réglementaire, incident technique ou compétition.

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

(*) Ce tarif s'applique aux usagers domiciliés dans **les communes de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet** (liste ci-dessous), sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins d'un an, au nom du responsable légal de l'enfant pratiquant l'activité (facture EDF, eau, téléphone, taxe d'habitation, quittance de loyer...).

Aigefonde, Aussillon, Boissezon, Castres, Caucalières, Labruguière, Lagarrigue, Mazamet, Navès, Noailhac, Payrin-Augmontel, Pont de Larn, Saint-Amans-Soult et Valdurenque.

Il est rappelé aux pratiquants la nécessité de s'assurer que leur état de santé est compatible avec l'activité pratiquée : une visite périodique auprès d'un médecin est la meilleure garantie.

La Communauté d'agglomération décline toute responsabilité en cas d'incompatibilité médicale avec les activités physiques proposées par l'établissement, qu'elles soient encadrées ou libres.

Les créneaux horaires choisis sont fixes et non modifiables. En cas d'absence, aucune possibilité de récupération et de remboursement possible. Chaque personne ne peut procéder qu'à une seule inscription et doit disposer dossier complet.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription.

Signature

Centre aquatique de Mazamet
Avenue Général de Gaulle – 81200 Mazamet
05 63 61 37 16
contact.centreaquatique@castres-mazamet.com
www.castres-mazamet.com

